

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 2^e trimestre 2018

La baisse des contrats aidés se poursuit

À la fin du 2^e trimestre 2018, le nombre de bénéficiaires d'emploi aidé en France métropolitaine s'élève à 1,18 million, en baisse de 38 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en baisse de 339 000 (-22,3 %), sous l'effet de la diminution des contrats aidés (-41,0 %) et des aides à l'embauche ciblées (-38,5 %). Les contrats en alternance sont en hausse de 4,1 %.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation est stable au 2^e trimestre 2018. Fin juin 2018, 228 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, 31 000 personnes de moins qu'un an auparavant (-11,8 %).

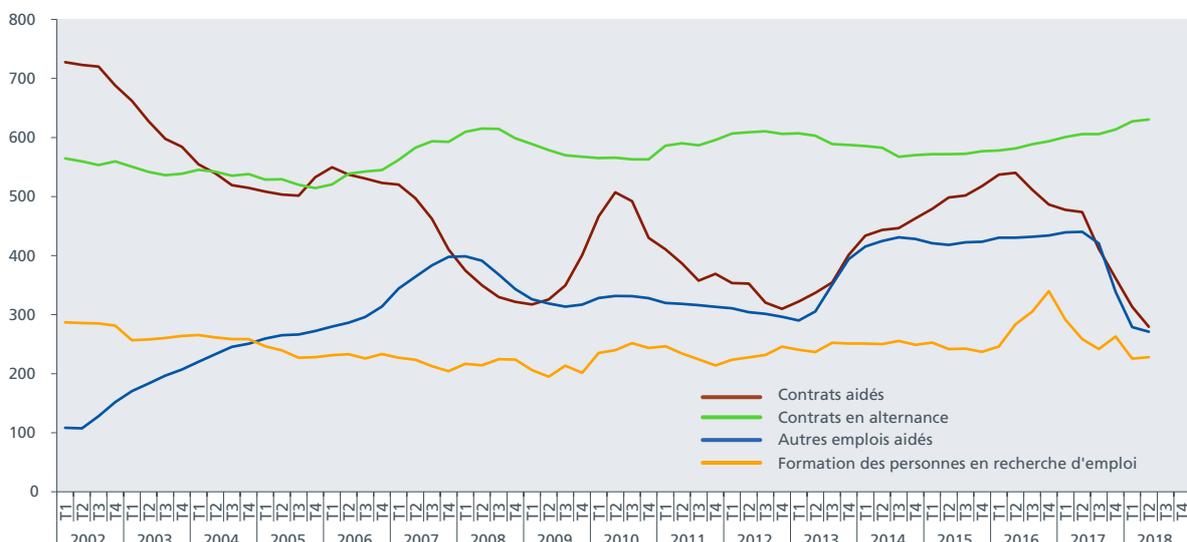
Fin juin 2018, 280 000 salariés de France métropolitaine bénéficient d'un contrat aidé : parcours emploi compétences, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique. Le nombre de contrats aidés est de nouveau en forte baisse ce trimestre (-34 000) et sur un an (-194 000, -41,0 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance en France métropolitaine s'élève à 631 000 fin juin 2018, quasi stable par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont augmenté de 25 000 (+4,1 %), dont 15 000 contrats d'apprentissage (+3,7 %) et 10 000 contrats de professionnalisation (+4,8 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement ce trimestre les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise) sont en baisse de 8 000 ce trimestre. Sur un an, ils diminuent de 169 000 (-38,5 %), en raison de la fin des exonérations de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI depuis le 4^e trimestre 2017.

Graphique 1
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin juin 2018 s'élève à 280 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoff ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Tableau 1

Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données CVS		
	T2 2017	T2 2018	Évolution (en %)	Juillet 2016 à juin 2017	Juillet 2017 à juin 2018	Évolution (en %)	T2 2017	T2 2018	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	446	181	-59,4	2 149	1 310	-39,0	1 520	1 181	-22,3
Contrat aidé	145	90	-37,8	620	391	-36,9	474	280	-41,0
PEC	0	25		0	45		0	43	
CUI-CAE	56	0	-99,8	275	87	-68,3	228	67	-70,8
CUI-CIE	13	1	-94,7	44	5	-88,0	30	3	-90,9
Emploi d'avenir	11	0	-98,6	61	9	-85,4	84	38	-54,7
dont : non marchand	9	0	-98,6	49	8	-83,7	62	28	-54,9
marchand	2	0	-98,8	11	1	-94,6	22	10	-52,9
professeur	0	0		1	0	-100,0	1	0	-100,0
Insertion par l'activité économique (IAE)	65	64	-1,2	241	245	1,7	131	129	-1,4
Contrat en alternance	37	38	2,0	486	508	4,7	606	631	4,1
Apprentissage	13	12	-5,5	286	300	5,0	394	408	3,7
Contrat de professionnalisation	24	26	6,0	200	208	4,3	212	222	4,8
Autre emploi aidé	264	53	-79,9	1 044	411	-60,6	440	271	-38,5
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	1	2	32,5	5	7	49,3	36	32	-9,9
Contrat de génération	2	0	-100,0	10	3	-69,9	25	16	-37,1
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	212	0	-100,0	838	194	-76,8	172	0	-100,0
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	48	51	6,0	188	204	8,4	204	219	7,5
Accompagnement des restructuration (ATD)	1	1	0,0	2	2	21,0	4	4	2,1
Formation des personnes en recherche d'emploi	163	157	-3,5	944	739	-21,7	259	228	-11,8
Pôle emploi	70	77	10,0	443	319	-28,1	47	38	-19,3
Région	71	58	-17,8	395	315	-20,2	167	146	-12,7
Autre stage	22	22	0,0	105	105	-0,2	44	44	-0,3

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Tableau 2

Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données CVS				Glissement annuel
	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	
Emploi aidé	-82	-124	-94	-38	-339
Contrat aidé	-62	-50	-48	-34	-194
PEC	0	0	19	24	43
CUI-CAE	-38	-33	-46	-44	-162
CUI-CIE	-6	-9	-8	-5	-28
Emploi d'avenir	-16	-11	-11	-8	-46
dont : non marchand	-12	-8	-8	-6	-34
marchand	-4	-3	-3	-2	-11
professeur	0	0	0	0	-1
Insertion par l'activité économique (IAE)	-2	3	-3	-1	-2
Contrat en alternance	0	8	14	3	25
Apprentissage	-1	5	10	1	15
Contrat de professionnalisation	1	3	4	2	10
Autre emploi aidé	-20	-82	-60	-8	-169
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	-1	1	-1	-3	-4
Contrat de génération	-2	-3	-2	-2	-9
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	-22	-86	-59	-5	-172
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	4	6	2	3	15
Accompagnement des restructuration (ATD)	0	0	0	0	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	-17	21	-37	3	-31
Pôle emploi	-9	21	-12	-9	-9
Région	-9	-3	-19	10	-21
Autre stage	2	3	-7	2	0

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Concepts et définitions

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations, et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Contrat aidé : contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogatoire au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, a minima, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE, PEC). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisants à l'assurance chômage.

Les contrats aidés

Le nombre de contrats aidés diminue de nouveau au 2^e trimestre 2018, à 280 000 salariés.

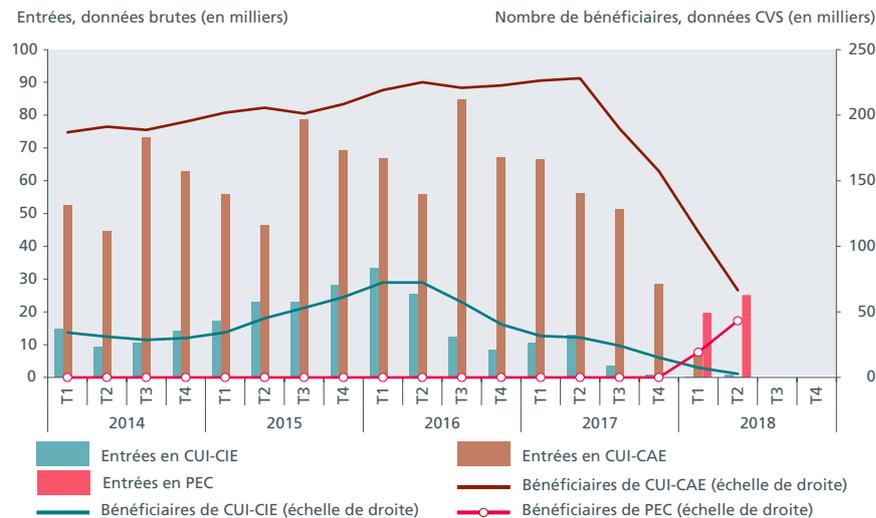
Le nombre de bénéficiaires de **CUI-CAE** poursuit sa forte baisse : -44 000 au 2^e trimestre 2018 et -162 000 sur un an (-70,8 %). Cette baisse est due, d'une part, à la diminution du nombre de recrutements autorisés en 2017 et, d'autre part, à l'arrêt du dispositif, remplacé en 2018 par les parcours emplois compétences (PEC). Fin juin 2018, 67 000 personnes sont bénéficiaires d'un CUI-CAE. Au 2^e trimestre 2018, 25 000 personnes ont débuté un PEC et fin juin 2018, 43 000 personnes sont salariées en PEC.

Le nombre de personnes en **CUI-CIE** diminue de 5 000 au 2^e trimestre 2018 et de 28 000 sur un an. En 2018, en métropole, les recrutements ne sont plus autorisés sauf si les conseils départementaux prennent en charge l'aide financière.

Le nombre de jeunes en **emploi d'avenir** diminue de 8 000 au 2^e trimestre 2018, et de 46 000 sur un an. Fin juin 2018, 38 000 personnes sont en emploi d'avenir. En 2018, excepté quelques cas particuliers de reconduction de contrat pour terminer une formation, il n'y a plus de nouveaux bénéficiaires.

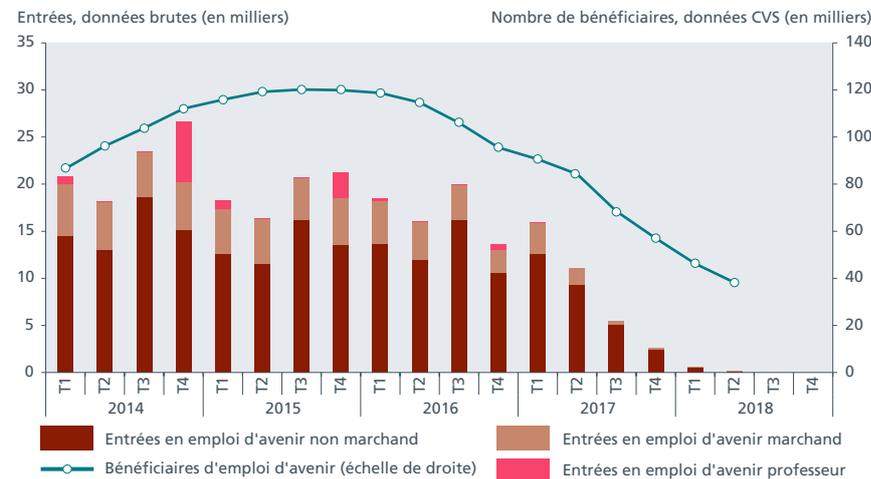
Fin juin 2018, 129 000 personnes sont salariées dans les **structures de l'IAE**, en baisse de 1,4 % sur un an, malgré des recrutements en hausse : la durée moyenne des contrats est plus courte.

Graphique 2
Contrats uniques d'insertion



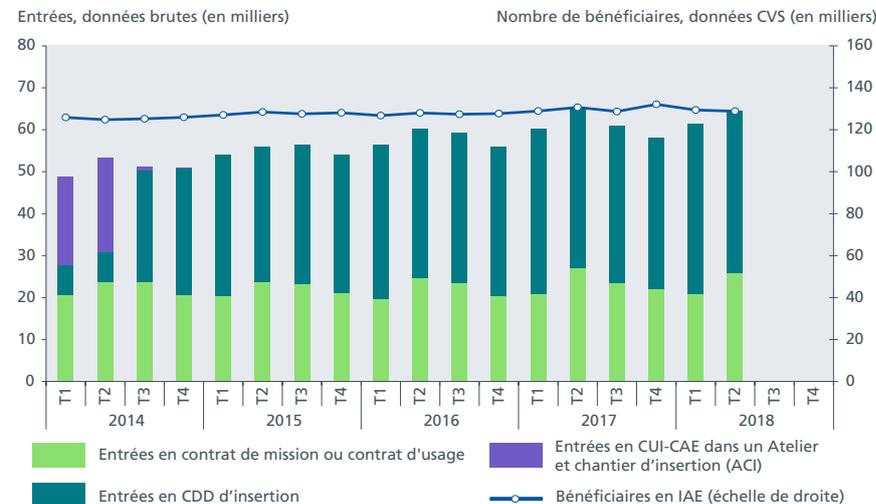
Lecture : au 2^e trimestre 2018, 25 000 PEC ont été initiés, et 43 000 personnes bénéficiaient d'un PEC fin juin.
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'insertion par l'activité économique



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en alternance augmentent de 25 000 sur un an (+4,1 %). La hausse est un peu plus forte pour les contrats de professionnalisation (+4,8 %) que pour les contrats en apprentissage (+3,7 %).

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 631 000 fin juin 2018.

Les autres emplois aidés

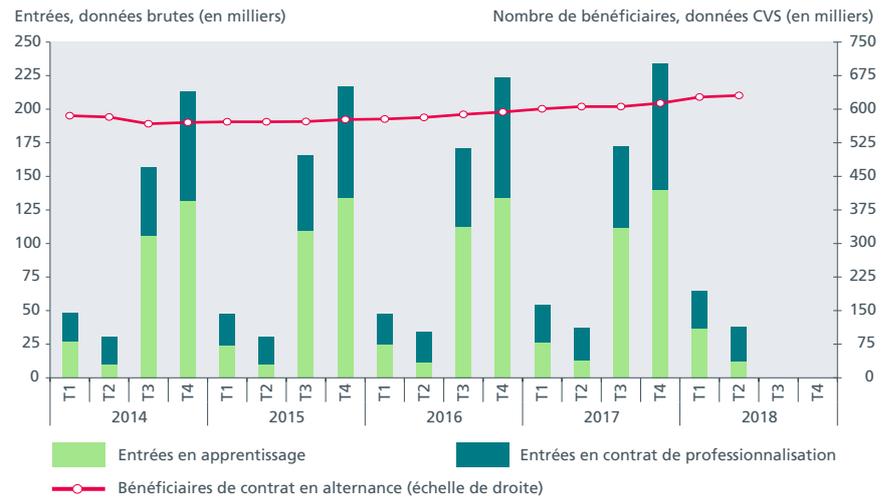
Depuis le 4^e trimestre 2017, il n'y a plus de nouvelles attributions d'aides pour l'embauche de jeunes en CDI. Il n'y a plus de bénéficiaires de cette aide fin juin 2018. Le nombre de bénéficiaires de contrats de génération est de 16 000 fin juin 2018, en baisse de 37,1 % sur un an. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

La formation des personnes en recherche d'emploi

Au 2^e trimestre 2018, 157 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées en formation, dont 77 000 commandées par Pôle emploi et 80 000 commandées par les conseils régionaux. Au 2^e trimestre 2018, les entrées en formation sont en baisse de 3,5 % par rapport au 2^e trimestre 2017.

228 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin juin 2018, en baisse de 31 000 par rapport à juin 2017 (-11,8 %).

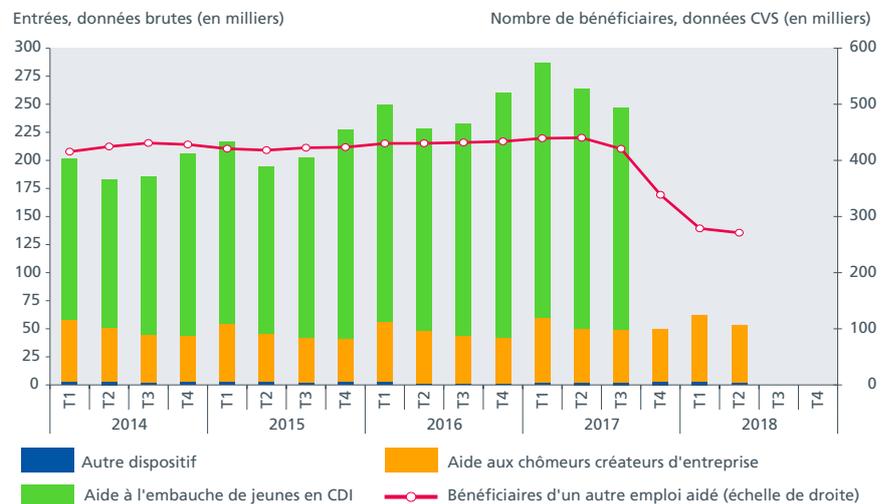
Graphique 5
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

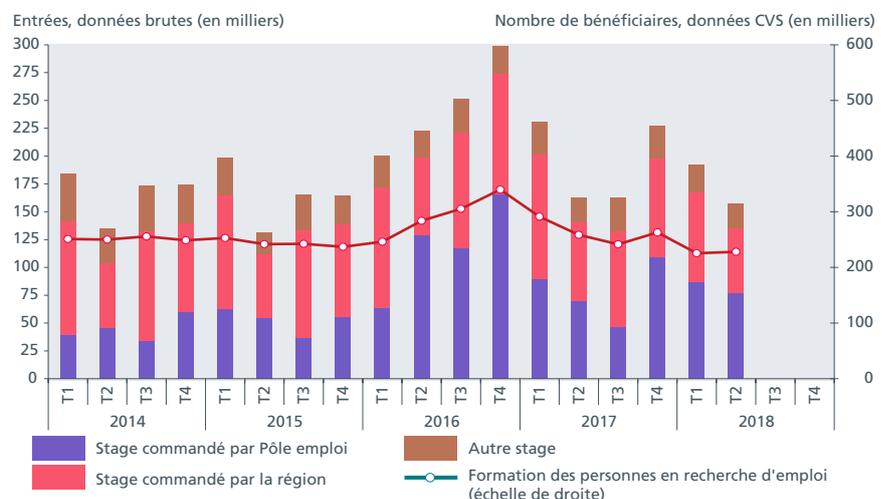
Graphique 6
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoiss ; Direccte ; traitement Dares.

Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

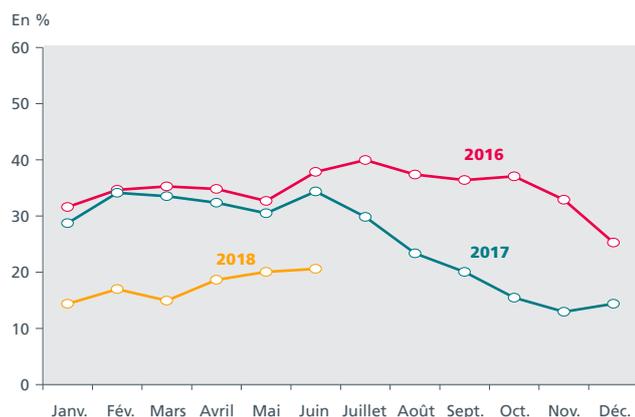
Sources : base Brest ; traitement Dares.

L'accès aux contrats aidés non marchands pour les jeunes et les seniors

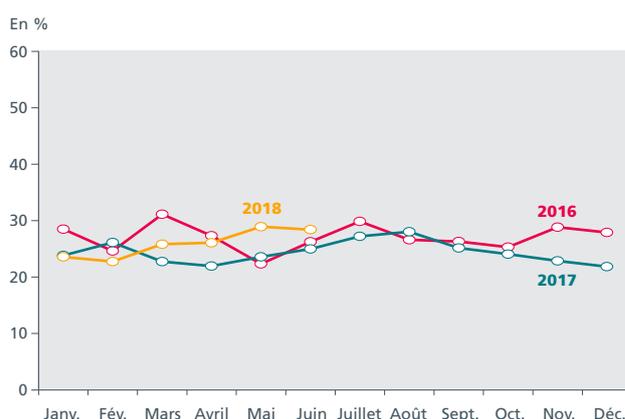
Au 2nd semestre 2017, les recrutements en emploi d'avenir ont été de moins en moins nombreux, et depuis début 2018 il n'y a plus de nouveaux bénéficiaires d'emploi d'avenir. La part des jeunes parmi les nouveaux bénéficiaires de contrats aidés non marchands a mécaniquement diminué fin 2017, et remonte un peu au 1^{er} semestre 2018. Au 2^e trimestre 2018, 20 % des nouveaux bénéficiaires de contrat aidé non marchand ont moins de 26 ans, contre 28 % dans les structures de l'IAE.

Fin 2017, avec la baisse des recrutements en contrat aidé, certains profils avaient été privilégiés pour bénéficier d'une embauche en contrat aidé. Les seniors de 55 ans ou plus avaient fait partie de ces profils : au 1^{er} trimestre 2018, ils représentaient 16 % des recrutements en CUI-CAE et en PEC, contre 12 % au 1^{er} trimestre 2017. Au 2^e trimestre 2018, les seniors ne semblent plus être spécifiquement ciblés : ils représentent 13 % des recrutements, comme au 2^e trimestre 2017. Au 2^e trimestre 2018, 9 % des contrats débutés dans l'IAE concernent des personnes de 55 ans ou plus.

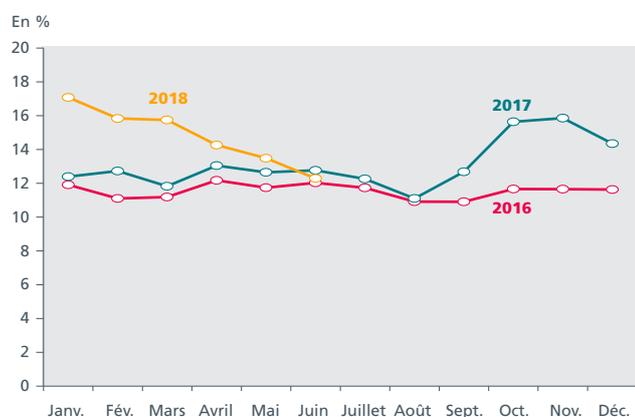
Graphique 8a
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



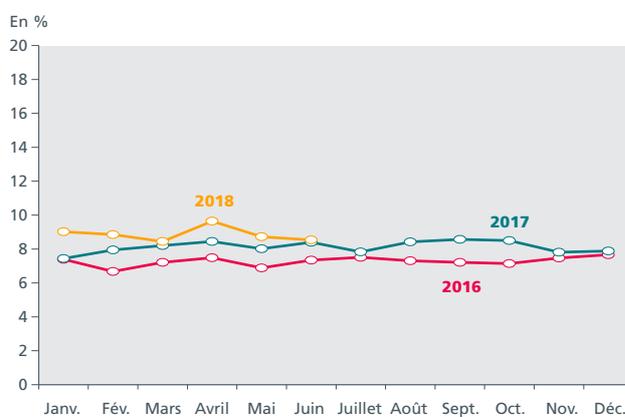
Graphique 8b
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en IAE



Graphique 8c
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en contrat aidé non marchand



Graphique 8d
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat. Pour la part des moins de 26 ans, les contrats aidés non marchands sont les CUI-CAE, les PEC et les emplois d'avenir. Pour la part des 55 ans et plus, les contrats aidés non marchands sont les CUI-CAE et les PEC.

Champ : France entière.

Source : ASP ; traitement Dares.

Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Marie Rey et composée de Sonia Bellit, Valentin Guillon, Sandrine Firquet, Lisa Mourlot et Marie Rey.

DARES INDICATEURS est édité par le ministère du travail.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Hadrien Baer**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

**Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel**

